

DEC213906INP

Décision portant nomination de M. Thierry Fournier en qualité de chargé de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut de physique ;

DECIDE:

Article 1er

M. Thierry Fournier, ingénieur de recherche hors classe au CNRS est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut de physique, du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022 pour 30% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet l'apprentissage et la formation à l'Institut de physique. Il sera également le correspondant réseaux des métiers à la Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinarités (MITI), et le correspondant pour les plateformes de l'Institut de physique.

Pour l'exercice de cette mission, M. Thierry Fournier demeure affecté à l'UMPR2940 – « Institut NEEL » (NEEL) – 25 avenue des Martyrs – BP 166 – 38042 Grenoble Cedex 09.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 07/02/22

Pour le président-directeur général et par délégation Le Directeur Général Délégué à la Science Alain Schuhl

CNRS
Délégation Paris Michel Ange
3, rue Michel Ange
75794 Paris Cedex 16
T. 01 44 96 40 00
www.cnrs.fr